

Cérémonie des vœux du 24 janvier 2018

Discours du Président

Mesdames, Messieurs,

Mesdames et messieurs les Députés et Sénateurs,

avec un salut amical à Philippe GOMÈS,

Mesdames les Présidentes,

Messieurs les Présidents,

Et je voudrais particulièrement saluer ici :

- Xavier PINTAT le Président de la FNCCR,
- Jérôme PÉCRESSE le Président de Général Electric, énergies renouvelables,
- Xavier CAITUCOLI le Président de Direct Énergie,
- François BROTTES de RTE,
- Christel HEYDEMANN de Schneider Electric,
- Édouard SAUVAGE de GRDF,
- Laurent MICHEL DGEC,
- Alain BAZOT UFC Que Choisir
- Mes collègues régulateurs,
- Bruno LÉCHEVEIN de l'ADEME,
- Les membres de Cabinets ministériels ou du Secrétariat général de l'Élysée,
- Emmanuel BERTHIER DGOM,
- Catherine de KERSAUSON Présidente à la Cour des Comptes,
- Philippe MONLOUBOU d'ENEDIS,
- Et bien sûr Jean-Bernard LÉVY PDG EDF

Chers vous tous,

Merci d'être là ce soir et tout d'abord laissez-moi vous souhaiter une bonne année à tous. Le dire c'est l'objet même de cette manifestation, mais croyez que je le fais avec sincérité.

En mon nom personnel, au nom du Collège des Commissaires, au nom de la CRE, je souhaite que 2018 nous apporte des satisfactions professionnelles pour vous-même et pour vos entreprises.

Que 2018 vous apporte, au plan personnel et familial, de la joie, du bonheur, de la sérénité et de la beauté.

Mais une fois exprimés ces vœux, il me revient, en ma qualité de Président de la CRE, de vous dire quelques mots sur notre perception des évolutions en cours dans notre monde de l'Énergie, sur mes sentiments quant au souhaitable de cette évolution.

La CRE régule, c'est sa mission et c'est un fait. Mais j'ai souhaité, dès mon entrée à la CRE, faire évoluer son rôle : plus européenne, plus engagée aux côtés des acteurs de l'Énergie car l'indépendance ne saurait être synonyme d'isolement, plus industrialiste aussi car la défense de la sécurité de nos approvisionnements qui est clairement notre mission suppose, à l'évidence, un regard attentif sur l'action des acteurs de cette sécurité recherchée, plus à l'écoute enfin des évolutions technologiques et sociétales car une régulation trop courttermiste me semble de peu d'intérêt au regard de la rapidité des évolutions de notre monde énergétique, j'aurai du dire « révolution ».

Au-delà de cela, les questions demeurent ouvertes et il me semble utile de vous faire part de quelques éléments d'appréciation et de réflexion sous forme de vœux.

Cette démarche est néanmoins cadrée par deux données fortes : il y a un Gouvernement et un Parlement qui, in fine, et c'est normal, décident, et d'autre part il y a au sein de la CRE un Collège des Commissaires dont je ne saurais préempter les décisions (même si notre travail est totalement collégial).

Mais enfin, pour le bon fonctionnement de vos entreprises et de vos institutions, vous qui êtes ici, il m'a semblé bon de vous livrer mes convictions à l'intérieur du paysage énergétique.

Pour les acteurs de l'Énergie, rendons la CRE un peu plus prévisible sur des évolutions de fond : c'est l'objet de ce que je souhaite vous dire ce soir sous la forme de 5 vœux particuliers :

- **1^{er} sujet et 1^{er} vœu : l'Europe.**

L'Europe est notre bien commun et notre avenir. Songez que la paix règne en Europe depuis 73 ans : cela n'était jamais arrivé depuis le début de l'humanité.

C'est donc, me semble-t-il, un impératif absolu pour tous les acteurs politiques, économiques, industriels, sociaux que vous êtes de travailler encore et toujours à la construction européenne, y compris en acceptant quelques sacrifices à court-terme, chacun dans son métier, chacun dans ses objectifs et chacun dans ses responsabilités.

L'Europe de l'Énergie est notre avenir : foisonnement de la ressource en énergie renouvelable qui diminue l'empreinte écologique de chacun, interconnexions qui favorisent nos exportations et nos consommateurs, réglementation européenne qui donne une plus forte puissance à nos opérateurs, c'est cela l'Europe de l'Énergie. Au-delà du côté parfois très irritant d'un processus de décision et de contrôle que je qualifierai simplement de très particulier et spécifique, l'Europe c'est nous aussi : il nous faut y participer pleinement et nous investir dans tous les processus de décisions.

Merci à ceux qui s'y engagent et permettez-moi de saluer l'engagement de nos cinq opérateurs majeurs de réseaux pour leur engagement européen, saluer ma collègue, Hélène GASSIN, élue Vice-Présidente du CEER et Michel THIOLLIÈRE, qui vient d'être élu Vice-Président du Conseil d'administration de l'ACER. C'est la première fois que nous avons un membre français au CA de l'ACER.

Mon premier vœu est donc pour le succès de la construction de l'Europe de l'Énergie grâce à votre action au profit de vous tous ici présents.

Un salut lointain et amical à Philippe LÉGLISE-COSTA, RP à Bruxelles qui fait un travail remarquable. Des remerciements à Madame LOISEAU, notre Ministre des Affaires européennes pour son écoute.

- **2^{ème} sujet et 2^{ème} vœu : notre participation au combat pour la planète.**

Le constat est partagé : il est très urgent de réduire nos émissions de gaz à effet de serre, et dans un deuxième temps réduire notre empreinte écologie globale.

C'est un impératif absolu qui doit guider toutes nos activités et toutes nos décisions: de manière intelligente et constructive, de manière rationnelle et supportable, mais sans faille, sans faiblesse et sans attendre. Cela ne veut pas dire diminuer la place de l'Énergie dans nos sociétés, bien au contraire.

Cela veut dire de l'Énergie autrement dans un monde où cette « nouvelle énergie » est amenée à tenir de plus en plus de place. Il suffit de penser à l'électrification en marche de nos modes de vie si j'ose parler ainsi.

Concrètement et de manière pratique, au-delà des intérêts légitimement défendus par les structures que nous servons, chacun en ce qui nous concerne, cela veut dire au moins trois choses :

- Verdir le gaz en participant, par la même, à l'aménagement du territoire, à l'élimination de certains déchets, à la construction du revenu agricole ;
- En deuxième lieu, éliminer le plus rapidement possible les énergies fossiles en misant sur le renouvelable. Certes, il nous faudra convaincre certains citoyens dits « environnementalistes » qui préfèrent souvent leur jardin à la planète et refusent la proximité de toute installation de production pourtant indispensable. Développons le renouvelable, mais à un prix raisonnable. C'est impératif et les résultats des récents appels d'offres nous montrent que c'est possible ;

- Enfin, cela veut dire aborder sereinement l'évolution du mix énergétique, l'évolution de notre outil nucléaire et le financement du démantèlement et du stockage, mais ce travail est aujourd'hui en cours. Faisons-le en toute confiance.

C'est mon deuxième vœu : que chacune de nos décisions, que chacune de nos interventions dans les débats collectifs soient toutes imprégnées de l'absolue nécessité de réduire notre empreinte écologique : nous devons cela à ceux qui nous succéderont sur cette terre.

Permettez-moi ici des vœux de bonne année et une pensée amicale en ce qui me concerne, pour notre Ministre d'État. Je connais la difficulté de sa tâche.

- **3^{ème} sujet et 3^{ème} vœu : l'invention du monde.**

Il est devenu banal de dire, à la suite de notre ami Michel SERRES notamment, que dans un monde à la topologie désormais sans mesure, tout est à réinventer puisque tout a changé : réinventer à produire, réinventer à consommer, réinventer à gouverner.

Certains nous promettent l'avènement de l'homo Deus comme successeur de l'Homo Sapiens, lui-même fils de l'Homo Erectus.

Les changements du monde sont tels et s'amplifient à une telle vitesse que la seule certitude est l'insulte à l'avenir faite par celui qui a des certitudes.

Dans notre monde de l'Énergie, la révolution de la gouvernance est forte aussi : le sommet peine à imposer des décisions vers le bas mais le bas ne devrait rien exiger du haut sous peine que la foule trahisse le peuple !

Ces changements, ces évolutions, sont à l'œuvre sous nos yeux, ou plutôt souvent grâce à vous car vous êtes déjà (et vous êtes invités à l'être encore plus) les acteurs de ces révolutions qu'il me faut égrener rapidement :

- Production d'énergie par les renouvelables toujours plus performants et toujours moins chers en premier lieu ; d'ailleurs le premier appels d'offres pour l'éolien terrestre actuellement en cours d'instruction montre que ce dispositif peut faire baisser fortement les coûts. Rappelons que l'année 2017 a été une année record pour cette filière avec 1,6 GW nouveaux.
- Le stockage de l'énergie qui vaincra l'intermittence. Sur un sujet parallèle, la réforme des stockages de gaz et leur entrée dans la régulation décidée par la récente loi sur les hydrocarbures est une réforme majeure pour le bon fonctionnement du marché du gaz en France. La mise en œuvre de cette réforme a été anticipée avec notamment le lancement d'une consultation publique dès les derniers jours de 2017 et qui s'est achevée hier (nous avons reçu 60 réponses). Cette réforme permettra d'assurer le bon remplissage des stockages nécessaire à la sécurité d'approvisionnement et c'est là la priorité.
Mais cette réforme doit aussi se faire au bénéfice du consommateur final. Ainsi, la CRE, tout en étant attentive aux enjeux industriels et financiers pour les opérateurs de stockage, doit veiller à protéger les consommateurs et à leur faire payer le juste prix, en fonction des coûts réels des stockages. Une entrée en régulation est toujours difficile, essayons tous ensemble de rester sereins.
- En troisième lieu, l'autoconsommation souhaitée et inéluctable, sûrement, mais peut-être trop idolâtrée car il nous faut d'abord poser les bonnes questions et les résoudre ; C'est pourquoi la CRE lancé une large concertation en septembre avec un colloque puis des ateliers-débats.

Après la consultation des acteurs, des décisions seront prises au premier semestre 2018.

Mais attention, créer le monde de demain n'est pas suivre des modes ;

- 4^{ème} sujet, les réseaux intelligents dont je dis parfois qu'ils ne doivent pas être la version énergétique du communautarisme ;
- 5^{ème} sujet, les véhicules rechargeables et le « système véhicules to grid » qui semble être une révolution incroyable si c'est possible ; de plus la baisse du coût des batteries permettra aussi le développement opérationnel des véhicules électriques ;
- Enfin, l'utilisation numérique par tous et pour tous des compteurs intelligents qui se déploient aujourd'hui.

A cet égard, permettez-moi de redire mon ahurissement devant les dires et contestations de Linky, alors que nous sommes devant un chantier collectif important pour parvenir à tirer le meilleur parti de ces compteurs au bénéfice des consommateurs et de la transition énergétique.

Bien sûr, il y a un sujet sur les données personnelles, mais ramenons-le à sa juste hauteur.

Voilà quelques sujets qui changent totalement notre monde. Face à ces évolutions, les risques existent d'une accélération de l'entropie du système, d'une désorganisation de nos réseaux, d'un effondrement de la solidarité par la victoire de ceux qui croient qu'avant hier c'était mieux surtout entre soi. Pour ma part, je crois que l'aventure de l'énergie est ouverte mais que cette aventure gardera une part importante d'esprit collectif.

L'avenir de l'électricité et du gaz ne se fera pas sans l'État, qui doit organiser la solidarité : la sécurité d'approvisionnement nécessite une solidarité entre Etats et entre les réseaux nationaux, tout comme la préservation de la péréquation tarifaire qui nécessite une solidarité entre territoires.

D'ailleurs je souligne la création, en 2018, de la place de marché unique pour le gaz visant aussi à donner au consommateur final l'accès au gaz le moins cher sur tout le territoire national.

C'est mon troisième vœu : que les évolutions technologiques incroyables qui se construisent aujourd'hui se développent encore ; que nos entreprises y prennent tout leur part ; mais que ces développements n'effacent pas les bienfaits d'une construction collective et partagée de notre avenir énergétique.

- **4^{ème} sujet et 4^{ème} vœu : l'énergie pour les juridictions.**

Je suis frappé, depuis mon arrivée à la présidence de la CRE en février dernier, par l'incertitude juridique du secteur du fait de la multiplication des saisines des juridictions par les acteurs du secteur énergétique. De la QPC à la saisine du CORDIS ou des tribunaux de commerce, de la contestation des délibérations de la CRE devant le Conseil d'État à la saisine des tribunaux administratifs Outre-Mer pour contester une contribution, de l'avis demandé à la Cour de Justice de l'Union Européenne au décision de la Cour de Cassation, rien ne manque et toutes les procédures sont employées activement pour transformer notre secteur de l'Énergie en une vaste entropie...

Je reconnais bien évidemment la liberté de chacun d'aller devant un juge pour dire « je souhaite gagner plus » ou « je souhaite payer moins » car, in fine, c'est

toujours à cela que se résume le référé. Peut-être faudrait-il d'ailleurs trouver une occasion pour saisir le Tribunal des conflits afin de trancher un possible débat de compétence entre le juge du contrat et le juge de la décision administrative dans un système aussi régulé que l'Énergie. Mais j'invite chacun à la réflexion.

Certes l'état de changement permanent du système est une explication à ce phénomène mais je forme là mon quatrième vœu : un peu de modération juridictionnelle, je crois que cela pourrait créer un peu plus de stabilité juridique au bénéfice de tous et de chacun.

Voilà donc les quatre vœux que je forme pour notre système énergétique et ses avancées au cours de l'année qui s'ouvre. Ils tracent, je crois, de manière prévisible la philosophie des décisions qui sont proposées au Collège de la CRE.

Il me reste donc à formuler un cinquième vœu.

- **5^{ème} sujet et 5^{ème} vœu : la CRE au travail en 2018**

Permettez-moi donc d'essayer de formuler un dernier vœu et il sera pour la CRE. Cette année, j'ai souhaité associer à cette cérémonie des vœux, tous les collaborateurs de la CRE. Sans le travail de ces 150 collaborateurs, sans leurs compétences et leur engagement, la CRE ne pourrait être cet outil au service de l'Énergie, des consommateurs (domestiques et industriels), de ses réseaux et je les remercie tous pour leur action, des fournisseurs d'énergies, des producteurs d'énergie.

Ces dernières semaines, nous avons délibéré sur le commissionnement, sur les tarifs règlementés (et je redis ici ma conviction, qui n'est certes pas partagée par tous, que les débats sur leur suppression sont plutôt une perte de temps), sur la certification de RTE après son changement partiel de capital et sur de nombreux autres sujets. Nous l'avons fait avec une certaine idée de l'intérêt général et de la défense et de la promotion de notre système énergétique.

Demain, dans le même esprit, il nous faudra statuer sur des sujets extrêmement importants tels que l'autoconsommation, les tarifs de stockage du gaz, les interconnexions avec l'Irlande, l'Espagne et peut-être à nouveau le Royaume-Uni. Je souhaite que les décisions récentes, les décisions à venir, n'altèrent pas la confiance que je cherche à établir avec vous tous.

Cette confiance, elle existe, je le crois, au sein du Comité de prospective que nous avons lancé il y a peu et aux travaux auxquels beaucoup d'entre nous participent. Il s'agit de « tâter l'avenir ». C'est ce que font actuellement le Commissaire Jean-Laurent LASTELLE et Dominique JAMME qui sont en mission d'études en Californie pour étudier la façon dont ils ont accéléré la transition énergétique. La Californie est en avance d'une décennie sur ses objectifs, puisqu'elle avait pour ambition d'atteindre 50% d'énergies renouvelables en 2030 et pourra y arriver dès 2020!

Je salue les Présidents des 3 groupes de travail ainsi que les rapporteurs. Je les remercie d'avoir accepté de participer à cette réflexions collective et partagée sur l'avenir du secteur.

Dès le mois de juin, les conclusions des trois premiers groupes de travail seront présentées au groupe de pilotage qui devra alors décider de leur diffusion et des trois sujets suivants.

Cette confiance passe aussi par le dialogue, si essentiel à l'aboutissement des projets, des textes, des expérimentations, mais aussi des décisions de la CRE. Elle consulte et rencontre régulièrement les acteurs.

Ce dialogue passe par la diffusion de l'information, j'ai donc souhaité moderniser les outils de communication de la CRE (blog, compte twitter, nouveau site internet à venir) mais aussi par les rencontres, la CRE est désormais un lieu d'échanges et elle le sera encore en 2018, des colloques seront organisés sur les travaux du Comité de prospective, un forum sur les Iles aura lieu le 6 mars prochain, et bien d'autres projets qui sont en cours de réflexion.

Vous serez invités à participer à ces débats.

C'est en dialoguant que nous arriverons à écrire l'avenir de l'électricité et du gaz.

C'est aussi en dialoguant ensemble, que nous avons réussi, ces derniers mois, à faire entendre notre point de vue dans le cadre des négociations dites du « 4^{ème} paquet » qui aura un impact sur chacune de vos activités et sur tous les consommateurs.

Nous avons aussi relancé notre activité de coopération de manière bilatérale, au sein des actions européennes, au sein de l'association des régulateurs francophones ou des régulateurs méditerranéens.

Enfin, et c'est un rôle que je veux impulser de manière forte, la CRE se met au à votre écoute et au service des pouvoirs publics (collectivités locales et je pense

notamment aux collectivités locales d'Outre-Mer, Parlement, Gouvernement) pour participer aux débats, pour amener ses capacités de travail, d'analyse et de prospective à tous ceux qui doivent décider.

C'est donc une CRE indépendante mais pas isolée, participative avec tous les acteurs du secteur de l'Énergie, au service d'une régulation moderne c'est-à-dire anticipatrice, à l'appui des pouvoirs publics dans l'analyse des problèmes et l'imagination des solutions, en synergie avec les opérateurs de réseau qui se construit en 2018.

Mon dernier vœu pour cette année 2018 est donc celui d'une réussite de la CRE dans les tâches que je viens d'exposer, d'un travail collectif de tous les collaborateurs et des Commissaires de la CRE à votre service parce qu'au service des réseaux, des consommateurs, des producteurs, des fournisseurs et bien-sûr de notre collectivité nationale au sein de l'Europe.

Ce travail collectif est aussi au service d'autres acteurs que les opérateurs « traditionnels » du secteur afin d'accompagner au mieux cette transformation du secteur et de permettre le développement de fantastiques innovations qui changeront notre quotidien et l'avenir du secteur de l'énergie.

Certains de ces « nouveaux acteurs », sont présents ce soir et je m'en réjouis. Je dis nouveaux car ils n'entrent dans aucune des catégories traditionnelles du secteur : ils ne sont ni fournisseurs, ni producteurs, ni gestionnaires de réseaux, ce sont les acteurs innovants qui, accompagneront aussi la transition énergétique de notre pays.

La CRE est donc engagée auprès de tous ceux qui contribuent chaque jour au fonctionnement du marché de l'électricité et du gaz, ceux qui construisent son avenir et enfin auprès de ceux qui participent au rayonnement de ce secteur en Europe et dans le monde.

Vous l'avez compris, en 2018, la CRE sera plus que jamais tournée vers l'avenir. Elle est engagée à vos côtés dans l'aventure du monde de demain.

Je vous remercie et vous invite maintenant à fêter cette nouvelle année autour d'un buffet de l'amitié.